

Date de transmission de l'acte: 06/05/2024

Date de reception de l'AR: 06/05/2024

066-246600415-AU_024_2024-AU

AGEDI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS AVENANT N° 2

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes Roussillon Conflent
1, rue Michel Blanc – BP 5
66130 Ille sur Têt

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

COMERO
Km 1 – RN 116
66500 PRADES
Tél : 04 68 05 32 23
Mail : info@comero.fr
Siret : 39078419700027

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché n°23.016 – Lot 7 - COMERO : Serrurerie - Création d'un périscolaire/extrascolaire et d'un restaurant scolaire sur la commune de Rodès

■ Date de la notification du marché public : 08 août 2023.

■ Durée d'exécution du marché public : 12 mois.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

La maîtrise d'œuvre demande la suppression de la prestation « 7.5.7.1 - garde-corps en toiture » attribuée au titulaire du marché n°23.016 pour le lot 7 - COMERO.

Cette prestation est basculée au lot 2 étanchéité - ASTEN.

La suppression de cette prestation au lot 7 – COMERO induit une moins-value (cf. P.J.) d'un montant de -19 840.00 € HT. soit -23 808.00 € TTC.


Date de transmission de l'acte: 06/05/2024

Date de reception de l'AR: 06/05/2024

066-246600415-AU_024_2024-AU

AGEDJ

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ELIAS Frédéric Président	Prades 30.04.2024	 COMERO SARL au Capital de 100000 € Km 1 - R.N. 106 - 66500 PRADES SIR. 200 784 197 00027 - RCS 93 B 274 METALLERIE FER ET ALUMINIUM - MENUISERIE TEL 04 68 05 32 23 Fax 04 68 05 30 27

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour la Communauté de Communes Roussillon Conflent

Ille sur Têt, le 03/05/2023

Le Président,
Marc BIANCHINI



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de transmission de l'acte: 06/05/2024

Date de reception de l'AR: 06/05/2024

COMERO
066-246600415-AU_024_2024-AU
A G E D I

S.A.S. au capital de 100.000 € RCS 93 B 274 SIR 390 784 197 00027 FR 30 390 784 197 APE 4332B
KM 1 - RN 116 66500 PRADES Tél 04.68.05.32.23 Fax 04.68.05.30.22 info@comero.fr

CHARPENTES METALLIQUES - SERRURERIE - MENUISERIES

DEVIS

PRADES, le : 30 Avril 2024
Références : 72881

Assurance AXA FRANCE IARD : RC+Décennale n° 4530981104
QUINTANA Bruno 3 rue Yves DUMANOIR 66000 PERPIGNAN

Communauté de Communes ROUSSILLON CONFLENT

1 rue MICHEL BLANC
BP 5
66130 ILLE SUR TET

Vos références: Periscolaire extrascolaire rodes MOIN VALUE SUPPRESSION DE POSTE

Libellé des travaux	Unité	Quantité	Prix U	Montant
7.5.7.1 Gardes corps technique thermolaqué Localisation: Suivant plan toiture	ml	124	-160.00	-19 840.00
Montant H.T.				-19 840.00
T.V.A.			20.00 %	-3 968.00
Montant T.T.C.				-23 808.00

COMMANDE : Retour du double du devis, avec mentions : LU ET ACCEPTE, suivi du nom du signataire, daté et signé en original. Règlement aux conditions suivantes :
par chèque bancaire. Échéance: à réception de facture

MARQUE DU FABRICANT : Si un fabricant des articles 551 et 552 du Code Civil, la COMERO décline toute responsabilité de l'ouvrage qu'elle a réalisé jusqu'à l'échéance du paiement de la somme. La responsabilité à l'usage se fera par ailleurs à la charge du personnel de l'ouvrage concerné. Les présentes dispositions ne modifient pas les obligations de la COMERO vis-à-vis que figurent aux articles 1792 et suivants du Code Civil. Toute contestation est de la compétence du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN. Le retard de paiement sera dûment sanctionné par l'application de 50€ par jour de retard. Le défaut de paiement entraînera l'application, pour dommages et intérêts, d'une indemnité de 15% du solde restant dû à titre de dédommagement, sans aucun minimum de paiement de 50€.
Tous les frais de paiement sont applicables pour paiement sans qu'il n'y ait les dispositions de la Loi du 11/11/1994 relatives à la TVA. La TVA applicable est celle en vigueur au moment de l'acceptation du devis.

Date de transmission de l'acte: 06/05/2024

Date de reception de l'AR: 06/05/2024

066-246600415-AU_024_2024-AU

A G E D I